

Mars 1980

VOLUME VI

FASCICULE 7

**ANNALES**  
DE LA  
**SOCIÉTÉ DES SCIENCES NATURELLES**  
DE LA  
**CHARENTE-MARITIME**



MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE  
— La Rochelle —



# OBSERVATIONS ICHTYOLOGIQUES

## effectuées en 1979

par J.-C. QUERO \*, P. DECAMPS \*,  
M. DURON \*\*, J. FONTENEAU \* et R. VERRON\*\*\*

---

*Résumé.* — En 1979, nous avons noté un certain nombre d'observations ichtyologiques, recueillies soit dans les pêches débarquées dans les ports de la Rochelle, Fouras, Arcachon et Lorient, soit à la côte en échouage ou en pêche à pied. Parmi, nous avons remarqué plus particulièrement les espèces suivantes : *Chlamydoselachus anguineus*, *Pseudotriakis microdon*, *Somniosus microcephalus*, *Raniceps raninus*, *Zenopsis conchifer*, *Xiphias gladius*, *Pholis gunnellus*, *Centrolophus niger* et *Solea senegalensis*.

*Summary.* — During 1979, some « rare » fishes were observed in la Rochelle, Fouras, Arcachon and Lorient, and along the coasts of Charente-Maritime, especially *Chlamydoselachus anguineus*, *Pseudotriakis microdon*, *Somniosus microcephalus*, *Raniceps raninus*, *Zenopsis conchifer*, *Xiphias gladius*, *Pholis gunnellus*, *Centrolophus niger* and *Solea senegalensis*.

### *Chlamydoselachus anguineus* Garman, 1884

Le requin lézard, *C. anguineus* est considéré comme une espèce rare (Boeseman, 1973). Il n'a été capturé que deux fois au large des côtes françaises de l'Atlantique (Quéro *et al.*, 1976). Vers la fin du mois de juin, M.J. Guéguen, directeur du laboratoire de l'I.S.T.P.M. de Lorient, nous a fait parvenir un *C. anguineus* ♀ de 1,65 m capturé le 15 juin 1979 par le chalutier lorientais « Ducouédic » vers 55°15' N

\* Institut scientifique et technique des Pêches maritimes, 74, allées du Mail, 17000 la Rochelle.

\*\* Muséum d'Histoire naturelle de la Rochelle.

\*\*\* Chambre de Commerce de la Rochelle, Halle à marée. (Pour des raisons de santé, R. Verron est parti en retraite anticipée vers la fin de l'été 1979. Nous tenons à dire à cette occasion combien son aide nous a été précieuse. Travaillant à la halle à marée de la Rochelle, il notait toutes les captures intéressantes et nous envoyait les spécimens rares. Sa connaissance de la faune ichtyologique de l'Atlantique nord-est égale celle des spécialistes.)

*Ann. Soc. Sci. nat. Charente-Maritime*, 1980, 6 (7) : 697-705.

17° 10' W à 800 m de profondeur. D'autre part il nous a indiqué que le capitaine du bateau lui avait affirmé avoir pris un exemplaire de cette espèce à chaque traict de chalut effectué sur ces lieux de pêche. Le requin lézard ne serait donc pas si rare qu'on le pense.

*Pseudotriakis microdon* Capello, 1868

Suite à la diffusion du premier fascicule de la « Clé de détermination des poissons marins de l'Atlantique du nord-est » (Quéro et Wayne, 1978), consacré aux Agnathes, aux Sélaciens et aux Holocephales, nous avons reçu un abondant courrier. C'est ainsi que le Dr Krefft de l'Ichthyologie Seefischerei de Hambourg, nous a écrit que notre dessin de *Pseudotriakis microdon* ne le satisfaisait pas. Il avait vu de grands spécimens à forme plus allongée (almost « eel-like » in shape). Or le 3 janvier 1979, le chalutier rochelais « Eider » débarquait 3 *P. microdon* deux ♀ de 2,4 m et 2,5 m et un ♂ de 2,2 m. Nous avons constaté que le ♂ était en effet bien moins trapu que les ♀ et semblait ainsi plus allongé. (fig. 1)

*Somniosus microcephalus* (Schneider, 1801)

Le 20 février 1979, un énorme requin d'environ 4 mètres de long s'échoue sur la plage de Suzac à Meschers dans l'embouchure de la Gironde. Appelés sur place, le Dr Duguy et Mme Duron photographient l'animal et prélèvent quelques dents, ce qui permet de déterminer ce requin. Il s'agit d'un requin du Groenland, *Somniosus microcephalus* (Schneider, 1801) (fig. 2).

Le requin du Groenland est une espèce arctique vivant dans des eaux de 0° à 7°C. Il atteint au moins 6,5 mètres et peut-être 8 mètres. Il peut peser au moins 1 400 kg. Cette espèce est exploitée pour son foie qui fournit une huile riche en vitamine A et pour sa peau à partir de laquelle on fabrique un cuir très résistant utilisé en reliure.

Cette espèce n'a été citée avec certitude que de la Manche (Moreau, 1881) « Le Leiche microptère décrit par Valenciennes est venu en 1832, échouer à l'embouchure de la Seine, au Havre du côté de l'Eure ». Dans le golfe de Gascogne, Beltrémieux (1884), cite cette espèce sous le nom de *Laemargus brevipinna*, comme étant très rare sur les côtes de la Charente-Maritime, sans donner, toutefois, une indication sur une quelconque capture. Peut-être également que le *Scymnus pseudo-carcharias* cité par Desvaux (1851) dans le golfe de Gascogne correspond à cette espèce, mais là encore il n'y a aucune référence à une capture précise. Le spécimen échoué sur la plage de Suzac est donc le premier à être signalé avec certitude le long des côtes françaises de l'Atlantique.

*Raniceps raninus* (Linné, 1758)

Le 8 janvier 1979, au cours de prospections scientifiques effectuées au chalut dans l'embouchure de la Seudre de part et d'autre du pont de la Tremblade, Mme F. Lagardère a récolté un *Raniceps raninus* (fig. 3). Ce petit gadidé, appelé grenouille de mer ou trident, n'avait jamais été signalé des côtes de la Charente-Maritime. Dans le golfe de Gascogne il n'est connu que de la côte basque où il n'a été signalé qu'une seule fois (Pellegrin, 1937) et des côtes sud de la Bretagne où il a été rarement capturé (Guérin Ganivet, 1913 ; Legendre, 1950 ; Dardignac et Quéro, 1976 ; Quiniou Le Mot et Quiniou, 1976). Cette espèce côtière ou littorale est considérée partout comme étant rare ou très rare. Or après la pollution des côtes bretonne par le pétrole de l'« Amoco-Cadiz », les chercheurs du C.N.E.X.O. ont trouvé morts dans la zone touchée une cinquantaine d'exemplaires de cette espèce. Ceci les amena à penser que ces poissons vivaient assez profondément et dans les roches là où les engins de pêche ne pouvaient venir les capturer.

Signalons que F. Lagardère a récolté en même temps que le *R. raninus*, un merluchon, *Merluccius merluccius* (Linné, 1758). La capture de ce poisson dans l'estuaire de la Seudre, nous semble inhabituelle.

*Zenopsis conchifer* (Lowe, 1852)

Nous avons signalé à trois reprises (Quéro *et al.*, 1976, 1977 et 1978), la présence de saint pierre argenté, *Zenopsis conchifer*, au large des côtes françaises de l'Atlantique. Au cours de l'année 1979, nous avons noté deux autres captures :

— un exemplaire d'environ 1,500 kg débarqué à Arcachon par le « Palmyre André » chalutier commandé par M. Guy Boënnec. Ce poisson avait été pêché le 7 mai 1979 à 6 milles au nord-ouest de Cap Breton. (Communication de M. André Lafon, mareyeur à Arcachon) ;

— un exemplaire de 45 cm débarqué le 30 octobre 1979 à la Halle à marée de la Rochelle par le chalutier « Saint-Blaise » commandé par M. Ernest Ansquer. Ce saint pierre argenté avait été pris vers 46° 20' N 4° 25' O par 200 m de profondeur.

Dans un travail récent sur la répartition des zeidés le long des côtes de l'Afrique du nord-ouest (Quéro, 1978), nous avons montré que *Z. conchifer* est une espèce de la faune tropicale. La capture de cinq exemplaires dans le golfe de Gascogne est à retenir pour une étude zoogéographique de cette région.

*Xiphias gladius* (Linné, 1758)

Dans le journal « Sud-Ouest » du 10 août 1975, nous avons remarqué un article relatant la capture dans l'estuaire de la Seudre d'un espadon, *Xiphias gladius*, de 3 m de long et d'environ 170 kg. Il nous a paru étonnant que ce poisson qui n'est pas fréquent dans le golfe de Gascogne, puisse se trouver à proximité de La Tremblade. Nous avons consulté la littérature et avons constaté d'une part que ce n'est pas la première fois que cette espèce est signalée dans les Pertuis charentais. Beltrémieux (1864) a écrit à son sujet « pris quelquefois sur notre rade — T. R. vient accidentellement dans nos parages ; on en a pêché en 1819, en juin 1858 et en juillet 1860, ». D'autre part, ce n'est pas également la première fois que cette espèce remonte les embouchures des fleuves. En effet Bureau (1895) signale la capture d'un espadon, le 25 mai 1894, à l'embouchure de la Loire et d'un autre à Billiers à l'embouchure de la Vilaine. Guerin Ganivet (1913) écrit lui aussi que « de la Blanchère relate qu'il en fut capturé un individu en l'an IX dans la rivière de Vannes ».

*Pholis gunnellus* (Linné, 1758)

Le 7 octobre 1979 l'une d'entre nous, M. Duron, a capturé à la main à mer basse, un *P. gunnellus* de 14,6 cm L. T., sur l'estran marin de l'île d'Oleron (La Chaudière). Nous avons déjà capturé un exemplaire de cette espèce à l'île d'Aix (Quéro *et al.*, 1977) et nous avons signalé à son sujet qu'au point de vue ornementation il différait de la normale n'ayant sur le dos et à la base de la dorsale qu'une seule des 9 à 13 taches arrondies, noirâtres, cerclées de blanc, caractéristiques de l'espèce. Or l'exemplaire capturé par M. Duron ne possède même pas une seule tache. La récolte dans notre région de deux *P. gunnellus* à ornementation anormale, nous amène à nous demander s'il n'existe pas sur nos côtes une population distincte, bien caractérisée.

*Centrolophus niger* (Gmelin, 1789)

Le 3 août 1979, M. B. Porché de Fouras qui avait capturé un grand requin blanc en 1977 (Quéro *et al.*, 1978) nous a donné un centrolophe noir pris au chalut le 3 août 1979 près de la pointe de Châtelailon, à la balise du Cornard, par 5 à 6 m de profondeur. Ce poisson de couleur gris noir, et pouvant atteindre 50 cm de long, n'est pas très fréquent dans le golfe de Gascogne. Sa capture dans les Pertuis charentais est donc intéressante à noter bien que cette espèce a du déjà être signalée par Lemarié (1866), son *Coryphaena pompilus* devant être un centrolophe noir.

*Solea senegalensis* Kaup, 1858

Suite à la découverte, en 1978, de *S. senegalensis* dans les Pertuis charentais, nous écrivions (Lagardère *et al.*, 1979) « que *S. senegalensis* (fig. 4) est présente tout le long des côtes de Charente-Maritime » mais que nos observations « ne permettent pas toutefois, de préciser la limite nord de son aire de répartition géographique ». Depuis, le 5 février 1979, un chercheur de l'I.S.T.P.M. du laboratoire de Lorient, J.-B. Perodou a observé cette espèce parmi les poissons capturés au chalut vers le nord de Belle-Ile (47°23' - 25' N 3°12' - 14' W) par 20 à 30 m de profondeur, à bord du navire océanographique « Roselys ». Cette observation montre que nous avons encore beaucoup à apprendre sur la répartition et l'abondance de cette espèce dans le golfe de Gascogne.

## REFERENCES

- BELTREMIEUX E., 1864. — Faune du département de la Charente-Inférieure. *Ann. Soc. Sci. nat. Char.-Inf.*, la Rochelle 1862-1863, 6, p. 1-96, pl. h.t. 1-7.
- BELTREMIEUX E., 1884. — Faunes de la Charente-Inférieure. *Ann. Soc. Sci. nat. Char.-Inf.*, la Rochelle 1883, 20, p. 271-507.
- BOESEMAN M., 1973. — Chlamydoselachidae in *Catalogue des poissons de l'Atlantique du nord-est et de la Méditerranée*, Hureau et Monod, UNESCO, Paris, p. 10.
- BUREAU L., 1895. — Note sur la capture d'un Espadon épée, *Xiphias gladius*, à l'embouchure de la Loire. *Bull. Soc. Sci. nat. Ouest*, 5, p. 53-57, pl. II.
- DARDIGNAC J. et QUERO J.C., 1976. — Contribution à l'étude de la répartition des Gadidés dans le golfe de Gascogne. 2<sup>e</sup> Congrès europ. Ichthyologistes. *Zoo-géographie, écologie et comportement*, n° 202, p. 1-9, 1 fig. h.t. (ronéo).
- DESVAUX M., 1851. — Essai d'ichtyologie des côtes océaniques et de l'intérieur de la France, ou diagnose des poissons observés. *Mém. Soc. Agric. Sci. Angers*, 2 (2), p. 210-384, pl. I-III h.t.
- GUÉRIN-GANIVET J., 1913. — La faune ichthyologique des côtes méridionales de la Bretagne. *Trav. sci. Lab. Zool. Physiol. marit. Concarneau*, 1912, 4 (6), p. 1-122.
- LAGARDÈRE F., DÉCAMPS P. et QUERO J.C., 1979. — Découverte le long des côtes de la Charente-Maritime d'une population de *Solea senegalensis* Kaup, 1858 (Soleidae, Pleuronectiformes). *Ann. Soc. Sci. nat. Char.-Mar.*, la Rochelle, 6 (6), p. 563-572, 4 fig.
- LEGENDRE R., 1950. — Quelques poissons observés à Concarneau en ces dernières années. *Bull. Lab. marit. Dinard*, 33, p. 2-15.
- LEMARIE E., 1866. — Poissons des départements de la Charente-Inférieure, des Deux-Sèvres, de la Vendée et de la Vienne. *Mém. Soc. Statist., Sci. Arts, Deux-Sèvres*, 2 (6), p. 74-144.
- MOREAU E., 1881. — *Histoire naturelle des poissons de la France*, Paris, I, p. I-VII + 1-480, fig. 1-82.
- PELLEGRIN J., 1937. — Poissons rares du Golfe de Gascogne du Musée de la Mer à Biarritz. *Bull. Mus. Hist. nat., Paris*, 2 (9), p. 367-369.

- QUERO J.C., 1978. — Répartition des Zeidés (Pisces, Zeiformes) capturés dans l'Atlantique oriental entre le cap Vert (15° N) et le cap Juby (28° N) au cours des campagnes de la « Thalassa ». *Bull. Off. nation. Pêches Tunisie*, 2 (1-2), p. 49-61, fig. 1-8.
- QUERO J.C. et VAYNE J.J., 1978. — Clé de détermination des poissons marins de l'Atlantique du nord-est (entre le 80° et le 30° parallèle nord). *I.S.T.P.M. la Rochelle*, p. 1 + 1-103, fig. I-VI + 1-356.
- QUERO J.C., VERRON R. et CATTIN Y., 1976. — Observations ichtyologiques effectuées au port de la Rochelle en 1975. *Ann. Soc. Sci. nat. Char.-Mar., la Rochelle*, 6 (3), p. 177-190, fig 1-6.
- QUERO J.C., VERRON R. et CATTIN Y., 1977. — Observations ichtyologiques effectuées au port de la Rochelle en 1976. *Ann. Soc. Sci. nat. Char.-Mar., la Rochelle*, 6 (4), p. 230-244, fig. 1-5.
- QUERO J.C., VERRON R. et CATTIN Y., 1978. — Observations ichtyologiques effectuées au port de la Rochelle en 1977. *Ann. Soc. Sci. nat. Char.-Mar., la Rochelle*, 6 (5), p. 428-439, fig. 1-6.
- QUINIOU-LE MÔR F. et QUINIOU L., 1978. — Les espèces de poissons chalutées en baie de Douarnenez. Importance. Répartition géographique. *Rev. Trav. Inst. Pêches marit.*, 41 (1), 1977, p. 93-105, fig. 1-2, tabl. 1-3.

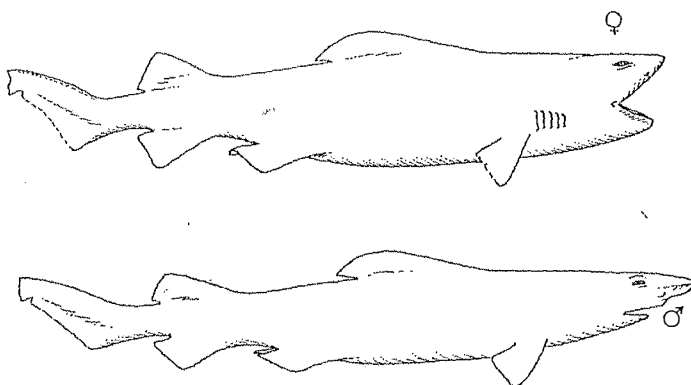


FIG. 1. — *Pseudotriakis microdon* femelle (en haut) et mâle (en bas)

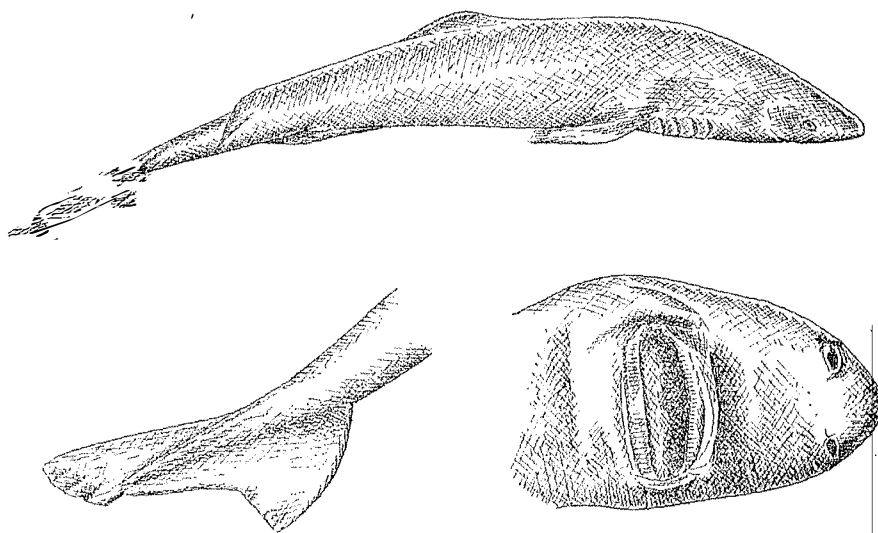


FIG. 2. — *Somniosus microcephalus* (schémas de J.J. VAYNE d'après des photographies du D<sup>r</sup> DUGUY)



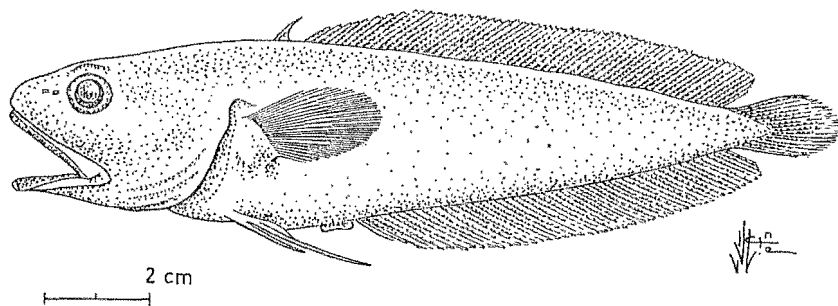


FIG. 3. — *Raniceps raninus* (dessin de J.J. VAYNE)

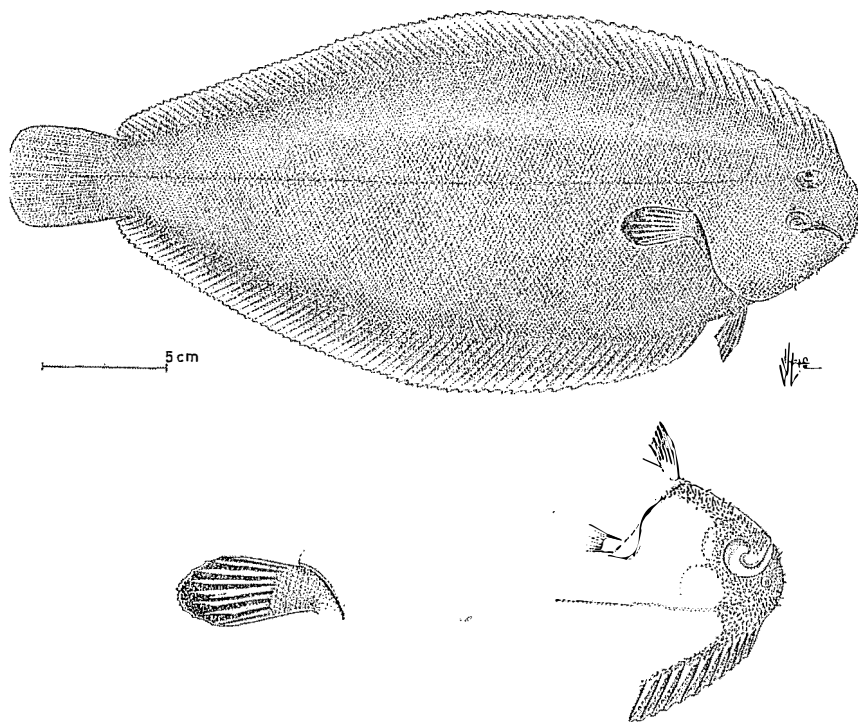


FIG. 4. — *Solea senegalensis* (dessin de J.J. VAYNE)

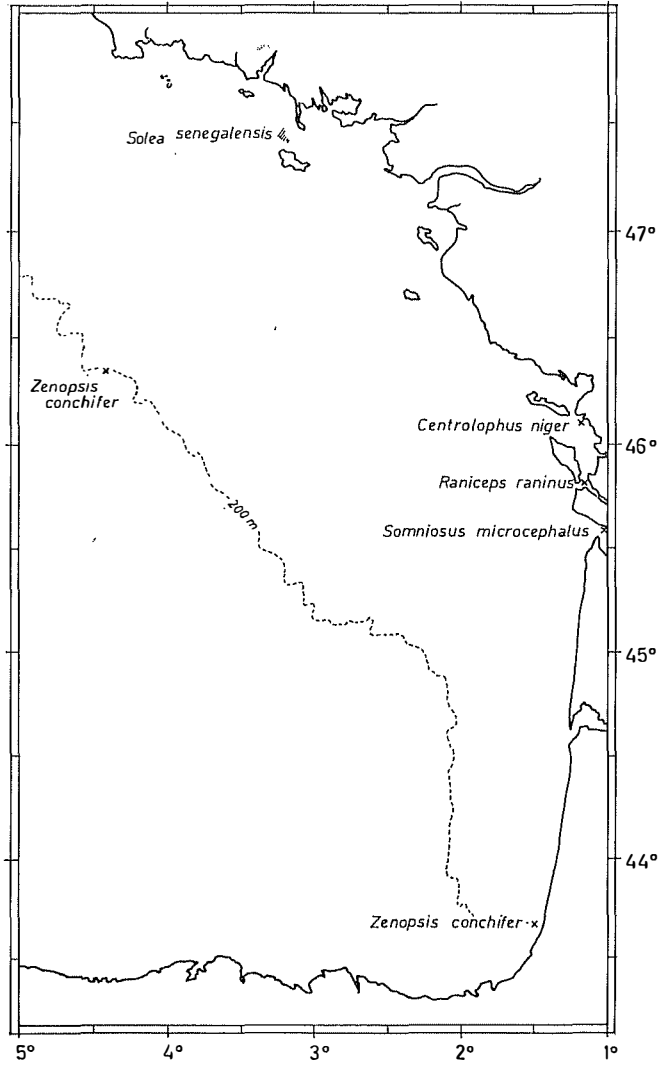


FIG. 5